

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018
Réunion du mercredi 13 juin 2018, 18h30 à 20h30, local 014

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|------|
| 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour | AD |
| 2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 mai 2018 | AD |
| 3. Suivi au procès-verbal de la réunion du 9 mai 2018 | I |
| a. Demande d'adjoint à la direction | |
| 4. Sorties éducatives | A |
| 5. Plan de lutte à l'intimidation | AP |
| 6. Budget pro forma 2018-2019 | AD |
| 7. Mesure de formation nouveaux parents (mesure 15024) | AP |
| 8. Liste des fournitures scolaires | C/AP |
| 9. Rentrée progressive préscolaire | AP |
| 10. Service de garde | |
| a. Règlement du SDG 2018-2018 | AP |
| b. Facturation du SDG | AP |
| c. Planification des activités 2018-2019 | AP |
| 11. Service complémentaire et organisation scolaire 2018-2019 | I/AP |
| 12. Composition du conseil d'établissement | AD |
| 13. Document fondateur du volet alternatif | |
| 14. Structure démocratique du volet alternatif | |
| 15. Dates des rencontres du CÉ de 2018-2019 | AD |
| 16. Financement nouvelle école / Rénovation Centre Lajeunesse | AD |
| 17. Parole au public | |
| 18. Parole aux membres du CÉ | |
| a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM | |
| b. Parole au personnel | |
| c. Parole aux parents | |
| d. Parole aux membres de la communauté | |
| 19. Varia | |
| 20. Levée de l'assemblée | |

PROCÈS-VERBAL

Animation : Marie-Eve Brouard

Prise de note : Valérie Larouche

1. François, appuyé de Marie-Eve Brouard propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.
2. Après lecture, François, appuyé de Mamadou Coulibaly propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 9 mai 2018.
3. Suivi au procès-verbal de la réunion du 9 mai 2018
 - a. Demande d'adjoint à la direction : un courriel été reçu de M. George suite à la demande qui mentionne que la demande est refusée.
4. Les sorties éducatives : activité du 22 juin proposée par Geneviève Pagé, appuyée de Valérie Larouche. Adopté à l'unanimité.
5. Le plan de lutte à l'intimidation de l'école a été implanté dans le passé comme dans toutes les écoles. Les constats sont que du côté alternatif il y a beaucoup d'améliorations au niveau de l'intimidation : grande diminution de gestes soulevés. Les surveillants mentionnent faire

beaucoup moins d'intervention à ce sujet. Une T.E.S. est arrivée au volet alternatif en plus d'ateliers d'habiletés sociales ont sans doute contribué, en plus de l'arrimage des 2 volets sur les règles dans la cour, notamment. Les intervenants ont aussi été sensibilisés sur la gestion de la cour d'école par une conseillère pédagogique de la CSDM. La cible pour la prochaine année est de 35% de diminution des actes de violence et d'intimidation. ***VOIR P.J. *** Mélanie Boutin propose, appuyée de François Bernier, le plan de lutte contre l'intimidation 2018-2019

6. Budget pro forma 2018-2019. On estime que l'école sera en déficit d'environ 70 000,00\$ en 2017-2018. Marie-Eve Brouard, appuyée de Dominique Voyer propose que le CÉ accepte le transfère du fond 4 au fond 9 tout en préservant l'argent amassé par les parents.
7. Mesure de formation « nouveaux parents » (mesure 15024) : Mamadou Coulibaly propose, appuyée de François ** L'atelier Fillozat comme formation aux parents, pour un nombre de 25, avec la « Mesure de formation nouveaux parents ». Adopté à l'unanimité.
8. Liste des fournitures scolaires : reporté à la prochaine rencontre.
9. Rentrée progressive Voir P.J. sera reporté à la prochaine rencontre.
10. Service de garde
 - a. Exception faite des tarifs, les règlements du SDG en 2018-2019 restent les même. Avec l'ajout du paiement du SDG même en absence. Geneviève Pagé, appuyée de Francois les règlements du SDG.
 - b. Les nouveaux tarifs sont présentés par Mélanie Boutin. François *** propose, appuyé par Dominique Voyer, la grille tarifaire du SDG 218-2019. Adopté à l'unanimité.
 - c. La planification des activités 2018-2019 du sdg est présentée. 4 sorties lors de journées pédagogiques sont proposées avec des coûts raisonnables. Valérie Larouche, appuyée de Dominique Voyer, propose le calendrier du SDG. Adopté à l'unanimité. Une activité sur 10 semaines est proposée, de la 2^e à la 4^e année pour l'automne. François, appuyé de Dominique Voyer. Adopté à l'unanimité.
11. Service complémentaire et organisation scolaire 2018-2019
 - a. Le traiteur est maintenu.
 - b. 3 postes sont à pourvoir, volet sourd
 - c. 1 remplaçant et 1 poste sont à pourvoir au volt alternatif
 - d. Le poste de technicienne bibliothécaire est maintenu, les heures du poste de secrétaire ont augmentées. Le poste de TES sera affiché puisque la personne présente est en remplacement. La nouvelle direction arrivera dans 10 jours.

12. Composition du conseil d'établissement (VOIR P.J.)

Étant donné l'arrivée d'un service de garde à l'école Gadbois, il faut ajuster la composition du conseil d'établissement afin de se conformer à la Loi sur l'instruction publique.

Il est proposé que la composition du CÉ de l'école Gadbois soit la suivante à partir de septembre 2018 et passe de 10 à 12 membres :

5 parents (2 parents du volet sourd, 2 parents du volet alternatif et le 5^e parent selon le résultat de l'élection)

2 enseignant(e)s

2 membre du personnel

- 1 représentant du service de garde
- 2 représentants de la communauté

Proposé par: Geneviève Pagé
Appuyé par : Valérie Larouche
Adoptée à l'unanimité

13. Document fondateur du volet alternatif

Christina Thomson du volet alternatif tient à présenter le texte fondateur de l'école alternative Villeray, Les Colibris. Ce document oriente le projet éducatif et le sens des activités. Elles sont au cœur des réflexions des décisions prises à l'école. Christina Thomson tient à nommer le besoin de ramener le document au centre des discussions et d'utiliser les fondements de l'école comme gardien. Ce document est vivant et peut être développé et adapté à la réalité changeante. Quoique ce document n'ait pas encore été approuvé en CÉ, il est mentionné important que le CÉ prenne connaissance du document. François Bernier relève que la CSDM encourage l'école à poursuivre ce projet par sa reconnaissance par le CÉ.

Le personnel du volet alternatif a pris la parole par l'entremise de Dominique Voyer avec une lettre écrite dans laquelle il formule une demande de reporter l'approbation du document. Les enseignants, quoiqu'en accord avec le texte et la démarche, souhaite avoir plus de temps pour la diffusion et la discussion, surtout dans les soucis d'adéquation, de cohérence et de transparence et surtout une volonté d'offrir un programme le plus près possible du texte fondateur et l'approche alternative.

Résolution

Que le CÉ reçoive le document fondateur tel qu'accepté par la CSDM en décembre 2015. Que dès l'automne 2018, le texte fondateur soit ramené au cœur des réflexions pour l'élaboration du projet éducatif et le développement du volet alternatif.

Proposé par Dominique Voyer, appuyée de Mamadou Coulibaly. Adopté à l'unanimité.

14. COMITÉ DÉMOCRATIE (voir pièce jointe)

Catherine Robichaud et Olivier Roberge, parents du comité démocratie, sont sur place pour présenter la structure démocratique du volet alternatif. Suite au Forum des comités, 3 priorités ont émanées, dont définir une structure plus claire de la prise de décisions et des besoins. Par exemple, des commentaires ont émanés des enseignants qui souhaitent pouvoir communiquer directement avec les parents. De plus, un sondage a été distribué aux parents qui ont identifié qu'ils souhaitaient connaître mieux les besoins des enseignantes en classe. Une structure plus claire et un calendrier plus défini étaient des solutions rapportées. Une structure de cogestion a été adoptée par l'ensemble des participants (parents et membres du personnel) après plusieurs consultations et discussions (voir p.j.1) .

Le travail du comité est salué. Valérie Larouche demande des précisions sur les différences entre l'actuel et ce qui est proposé. Mme Viel souligne un certain malaise à adopter une structure sans une nouvelle direction en place. Marie-Eve demande aux gens du comité si cela concerne surtout la manière dont la communauté alternative s'organise. La réponse du comité est oui.

Résolution

Il est proposé par Marie-Eve Brouard appuyée de Valérie Larouche et adopté à l'unanimité que:
Le CÉ approuve le modèle tel que présenté ;

Mandate le comité démocratie du volet alternatif pour présenter le modèle à la nouvelle direction et recevoir ses commentaires ;

Mandate le même comité pour assumer sa mise en œuvre au sein du volet.

15. Le calendrier des semaines de rencontres du CÉ de 2018-2019 incluant un CÉ supplémentaire le mardi le 19 juin à 16h est proposé par Dominique Voyer, appuyé par Valérie Larouche. Adopté à l'unanimité.
16. Financement nouvelle école / Rénovation Centre Lajeunesse – non traité
17. Parole au public – non traité
18. Parole aux membres du CÉ – non traité
 - a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM
 - b. Parole au personnel
 - c. Parole aux parents
 - d. Parole aux membres de la communauté
19. Varia – non traité
20. La levée de l'assemblée à 20h45

PERSONNES PRÉSENTES :

Marie-Pierre Viel, directrice par intérim
Mélanie Boutin, Responsable sgd
Geneviève Pagé, enseignante volet sourd
Dominique Voyer, enseignante alternatif 2-3 e
Mamadou Coulibaly, enseignant éducation physique secteur sourd
Mélanie Charest membre de la communauté, directrice adjointe à l'AQEPA
Guillaume Charest Hallé parent volet alternatif (parent substitut)
François Bernier, parent du volet alternatif
Marie-Eve Brouard, parent du volet alternatif
Valérie Larouche, parent volet sourd

ABSENCE : Maude Nepveu-Villeneuve

Invités :

Olivier Roberge
Catherine Robichaud
Christina Thompson